



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :
COMMUNE DE PLENEUF-VAL-ANDRE
31, rue de l'Hôtel de Ville
B. P. 6
22370 PLENEUF-VAL-ANDRE
Téléphone : 02.96.63.13.00

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Mise en service d'une navette estivale

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme du marché : Marché ordinaire

Type de marché: Marché de Services

Lieu principal d'exécution :

Code NUTS : FR521

CPV : 60140000-1 Transport non régulier de passagers

Les prestations sont traitées à prix unitaires et à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique

Il n'est pas prévu d'option technique (variante exigée).

Les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

La durée du marché est 2 mois maximum à compter de l'émission du premier bon de commande.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire.

Avance : Aucune avance n'est prévue

Conditions de participation :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Le candidat devra produire un DC1 et un DC2 ou le DUME dûment complétés, et, s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les éléments suivants :

Situation juridique :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Capacité économique et financière :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Capacité technique :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : La liste des pièces est détaillée à l'article 12 du C.C.T.P.

Procédure :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Type de contrat :

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Modalités d'analyse des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 19 -NAVESTIV
La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2019

Date limite de réception des offres : 15/05/2019 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site :

<https://marches.e-megalisbretagne.org>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par virement administratif.

Modalités de financement des prestations : Budget principal Fonctionnement - Commune de PLENEUF-VAL-ANDRE.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme imposée

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de RENNES

3 contours de la Motte

35044 RENNES cedex

France

Tél: 02.23.21.28.28

Conditions de remise des offres :

Transmission électronique sur le profil acheteur: <http://marches.e-megalisbretagne.org>

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du soumissionnaire et l'identification de la procédure concernée.

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont décrits à l'annexe 1 du règlement de la consultation

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du soumissionnaire.

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (***) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne.

Toutefois, le soumissionnaire est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le soumissionnaire concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux soumissionnaires de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratifs et techniques complémentaires peuvent être obtenus :

Profil acheteur: <http://marches.e-megalisbretagne.org>

Adresse de retrait des dossiers :

Profil acheteur: <http://marches.e-megalisbretagne.org>

Adresse de remise des offres :

Profil acheteur: <http://marches.e-megalisbretagne.org>